

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football


Terre de jeu & d'équilibre

N°639 - ÉDITION DU 14 AVRIL 2023



Mille Mercis !



La 3ème édition « Merci aux Clubs » saison 2021/2022, s'est déroulée le mercredi 12 avril 2023. Une édition bien particulière car elle réitère le « genre » juste après cette longue période de COVID.

Module Gardien de but initiation : Inscrivez-vous !



Le module GARDIEN DE BUT INITIATION des 26 et 27 avril 2023 qui a lieu à Soisy-sous-Montmorency, est ouvert aux inscriptions.



INFO

Dans les différentes coupes de Paris, le Val-d'Oise peut encore compter sur 8 représentants !

ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Statuts et Règlements
- Calendrier et Organisation des Compétitions
- Calendrier et Organisation des Compétitions - section féminines
- Organisation des Coupes Départementales
- Foot Animation
- Foot Animation - section féminines
- Désignation des Délégués



Le Lycée Professionnel des Epluches à St Ouen l'Aumône vient d'être sacré Champion de France Futsal des Lycées Pro à Dôle !



Désignez votre Dirigeant Méritant & Bénévole du Mois !



Acquisition de minibus



Le Dvof avec Knetpartage



Crédit Mutuel

val d'oise
le département



EKINSPORT

Gourman Dit
RECEPTION

EAGLES





STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION RESTREINTE DU 10 AVRIL 2023

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
 AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
 (Art 44.4)

CHAMPIONNAT

U 14 D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 08 AVRIL 2023

Puiseux Louvres 95 1	Viarmes Belloy Beaum 1	Les deux clubs responsables
----------------------	------------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : 100€ AMENDE
 Viarmes Belloy Beaum 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Seniors Féminines D1 / Phase 1 / Poule Unique

Journée du 08 AVRIL 2023

Argenteuil Fc 1	Gonesse Rc 1	Les deux clubs responsables
-----------------	--------------	-----------------------------

Argenteuil Fc 1 : 100€ AMENDE
 Gonesse Rc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Critérium U13 Féminin A 8 / Phase 2 / Poule B

Journée du 08 AVRIL 2023

Fosses F. U. 1	Argenteuil Fc 1	Les deux clubs responsables
----------------	-----------------	-----------------------------

Fosses F. U. 1 : AVERTISSEMENT
Argenteuil Fc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Serie 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule A

Journée du 08 AVRIL 2023

St Brice F.C. 2	Fosses F. U. 1	Les deux clubs responsables
-----------------	----------------	-----------------------------

St Brice F.C. 2 : AVERTISSEMENT
Fosses F. U. 1 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Serie 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule B

Journée du 08 AVRIL 2023

St Brice F.C. 3	Fosses F. U. 2	Les deux clubs responsables
-----------------	----------------	-----------------------------

St Brice F.C. 3 : AVERTISSEMENT
Fosses F. U. 2 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Serie 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule C

Journée du 08 AVRIL 2023

Entente Ssg 4	Deuil Enghien Fc 3	Les deux clubs responsables
---------------	--------------------	-----------------------------

Entente Ssg 4 : AVERTISSEMENT
Deuil Enghien Fc 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U12-U13 (Serie 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule G

Journée du 08 AVRIL 2023

Gonesse Rc 4	Montmagny Fc 3	Les deux clubs responsables
--------------	----------------	-----------------------------

Gonesse Rc 4 : AVERTISSEMENT

Montmagny Fc 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Serie 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule H

Journée du 08 AVRIL 2023

Gonesse Rc 5	Montmagny Fc 4	Les deux clubs responsables
--------------	----------------	-----------------------------

Gonesse Rc 5 : AVERTISSEMENT

Montmagny Fc 4 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Serie 1) Phase 2 / Phase 2 / Poule A

Journée du 08 AVRIL 2023

Ent. Beaumont Mours 3	Chaumontel Luzarches 1	Les deux clubs responsables
-----------------------	------------------------	-----------------------------

Ent. Beaumont Mours 3 : AVERTISSEMENT

Chaumontel Luzarches 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Serie 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule D

Journée du 08 AVRIL 2023

Entente Ssg 5	Deuil Enghien Fc 4	Les deux clubs responsables
---------------	--------------------	-----------------------------

Entente Ssg 5 : AVERTISSEMENT

Deuil Enghien Fc 4 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Critérium Avenir U13 Féminin / Phase 2 / Poule U

Journée du 08 AVRIL 2023

Entente Ssg 1	Sarcelles Aas 1	Les deux clubs responsables
---------------	-----------------	-----------------------------

Entente Ssg 1 : AVERTISSEMENT
Sarcelles Aas 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Coupe Du Comite Futsal / Phase 1 / Poule Unique

Journée du 08 AVRIL 2023

Sannois Futsal Club 2	Marcouville City Cp 3	Les deux clubs responsables
-----------------------	-----------------------	-----------------------------

Sannois Futsal Club 2 : AVERTISSEMENT
Marcouville City Cp 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Seniors D4 / Phase Unique / Poule A

Journée du 09 AVRIL 2023

Domont Fc 2	Arnouville F. As 2	Les deux clubs responsables
-------------	--------------------	-----------------------------

Domont Fc 2 : AVERTISSEMENT
Arnouville F. As 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 16 D2 / Phase Unique / Poule B

Journée du 09 AVRIL 2023

Goussainville Fc 1	Gonesse Rc 1	Les deux clubs responsables
--------------------	--------------	-----------------------------

Goussainville Fc 1 : AVERTISSEMENT
Gonesse Rc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 03 AVRIL 2023
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)

U 14 D3 / Phase Unique / Poule A

Journée du 01 AVRIL 2023

Puisseux Louvres 95 1	Jouy Le Moutier Fc 1	Puisseux Louvres 95 1 responsable
-----------------------	----------------------	-----------------------------------

Jouy Le Moutier Fc 1 : RETRAIT AVERTISSEMENT

U 16 D3 / Phase Unique / Poule D

Journée du 02 AVRIL 2023

Puisseux Louvres 95 1	Sarcelles Aas 4	Les deux clubs responsables
-----------------------	-----------------	-----------------------------

Sarcelles Aas 4 : RETRAIT AMENDE

U10-U11 (Serie 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule G

Journée du 01 AVRIL 2023

Argenteuil Rc 5	St Ouen l'aumône As 5	Les deux clubs responsables
-----------------	-----------------------	-----------------------------

St Ouen L'Aumone As 5 : RETRAIT AVERTISSEMENT

Argenteuil Rc 6	St Ouen L'Aumône As 6	Les deux clubs responsables
-----------------	-----------------------	-----------------------------

St Ouen L'Aumone As 6 : RETRAIT AVERTISSEMENT

Seniors D4 / Phase Unique / Poule C

Journée du 02 AVRIL 2023

Eclair De Puisseux As 1	Courdimanche As 2	Les deux clubs responsables
-------------------------	-------------------	-----------------------------

Eclair De Puisseux As 1 : RETRAIT AVERTISSEMENT

Courdimanche As 2 : RETRAIT AMENDE

U 14 D4 / Phase Unique / Poule C

Journée du 01 AVRIL 2023

Cormeillais Acs 2	Ent. Es Marly Fonten 2	Les deux clubs responsables
-------------------	------------------------	-----------------------------

Ent. Es Marly Fonten 2 : RETRAIT AMENDE



RÉPONSE AU CLUB ATTAINVILLE FUTSAL

2) Criterium U13 Futsal / Phase 1 / Poule A Journée du 15 JANVIER 2023

Match : Sportifs De Garges 2 - Attainville Futsal C 1

Attainville Futsal C 1 : 100€ AMENDE

=> La FMI a bien été transmise le 23/01

44.4 – Non-utilisation de la Feuille de match Informatisée (FMI) Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes : - En cas de 1ère non-utilisation : avertissement - En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF. - Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

De plus la commission n'ayant aucuns éléments de la non-utilisation de la FMI ne peut déterminer l'équipe fautive et pénalise les deux équipes.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 11 AVRIL 2023

Présents : Mme Sylvestre (Présidente)
MM. Pézière - Sénécal – El Fakri – Cokgul

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité)

Excusés : MM. Ndiaye - Traon

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE QUI DOIT ÊTRE PRISE EN COMPTE PAR LES CLUBS

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match, etc...

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail le jour précité (le lundi au plus tard) ne sera prise en compte par la Commission.



INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES DERNIÈRES JOURNÉES DES CHAMPIONNATS

Art. 10.3 du RS du DVOF

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat le même jour (dans la même semaine pour les rencontres du Championnat

Futsal), à l'heure officielle (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors). La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matchs opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations. Les demandes de dérogations exceptionnelles et justifiées parvenues dans les délais réglementaires sont examinées par la Commission compétente qui est habilitée à déroger à cette disposition le cas échéant.

INFORMATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la COC demande aux clubs de vérifier toutes leurs rencontres à venir dans FootClubs

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 14 MARS 2023

DEUIL ENGHIEU FC

La commission décide :

2 matchs à jouer à huis clos pour l'équipe de DEUIL ENGHIEU FC 1

Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF,
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos,
- Les officiels désignés par le DVOF,
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match,
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche,
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle,
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive,

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

**Les matchs concernés sont :**

- Le 14/05/2023
DEUIL ENGHIEU FC / GONESSE RC
- Le 04/06/2023
DEUIL ENGHIEU FC / SOISY ANDILLY MARGENCY

Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateurs et visiteurs ont chacun l'obligation de soumettre à l'approbation de la Commission d'Organisation des Compétitions par écrit 48 heures au moins avant la rencontre une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos.

COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL RC

Courriel du 11/04/2023

U16 D2 Poule A

Match n°24689351 du 16/04/2023

ARGENTEUIL RC 3 / ENT. MARLY FONTENAY 1

Nouvel horaire : 12H

Nouvelle installation : stade du Coudray 2 Allée Romain Rolland 95100 Argenteuil

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

NEUVILLE SUR OISE AS

Courriel du 04/04/2023

Anciens D1

Match n°24672996 du 02/04/2023

NEUVILLE SUR OISE 11 / SAINT LEU FC 12

Art. 23.1 du RS du DVOF : remboursement des frais d'arbitrage au club de Neuville

Créditer la somme de 80€ au club de Neuville et débiter cette somme au compte du Saint Leu FC

DEUIL ENGHIEU FC

Courriel du 05/04/2023

U16 D3 Poule E

Match n° 24690105

DEUIL ENGHIEU FC 1 / ENT. PARMAIN SAUSSERON 1

Art. 23.1 du RS du DVOF : remboursement des frais d'arbitrage au club de Deuil Enghien

Créditer la somme de 75€ au club de Deuil et débiter cette somme au compte de l'ENT. PARMAIN / SAUSSERON

GONESSE RC

Courriel du 11/04/2023

U16 D3 Poule C

Match n° 24690016 du 16/04/2023

GONESSE RC 2 / ARNOUVILLE FAS 2

La Commission ne peut répondre favorablement à votre demande : manque l'accord écrit de votre adversaire, match maintenu le 16/04/2023

**GONESSE RC**

Courriel du 11/04/2023

U18 D2 Poule A

Match n° 24685336 du 16/03/2023

GONESSE RC 1 / GOUSSAINVILLE FC 1

La Commission ne peut répondre favorablement à votre demande : manque l'accord écrit de votre adversaire, match maintenu le 16/04/2023 à 13H

DATES – TERRAINS – HEURES**Critérium + 45 ans Poule C**

Match n°25039191 du 16/04/2023

NEUVILLE AS 15 / COSMO TAVERNY 15

Nouvelle date : 30/04/2023

Accord de la COC

Prévenir votre adversaire

Seniors D4 Poule C

Match n°24679325 du 16/04/2023

PARMAIN AC 11 / LA FRETTOISE 11

Nouvelle date : 30/04/2023

Nouvel horaire : 13H

Motif : 2 matches à la même heure

Accord de la COC

Prévenir votre adversaire

Anciens D3 Poule A

Match n°24673211 du 16/04/2023

PORTUGAIS PAIX VIVRE 11 / ERAGNY FC 11

Nouvelle installation : Halle des sports Roger Ouvrard (stade de Foot) 6 Allée Romain Rolland 95100 Argenteuil

Accord de la COC

Prévenir votre adversaire

CDM D1

Match n°24668532 du 16/04/2023

CCPPVE ARGENTEUIL 5 / CORMEILLES ACS 5

Nouvelle installation : Stade Jean Jaurès 30 rue Jean Jacques Rousseau 95100 Argenteuil

Accord de la COC

Prévenir votre adversaire

Anciens D4 Poule B

Match n° 24674415 du 16/04/2023

FRANCE ALGERIE FOOT 11 / ESSG 11

Nouvelle date : 30/04/2023 (manque l'accord de l'adversaire pour le 16/4 à 13H)

Accord de la COC

Prévenir votre adversaire



DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)

Anciens D3 Poule A

Match n°24673481 du 14/05/2023

FONTENAY FC 11 / PORTUGAIS PERSAN ASC

Nouvelle date : 21/05/2023

Accord des 2 équipes

Accord de la COC

U18 D3.A

CHAMPAGNE SFC

Match n°24685566 du 23/04/2023

ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT 2 – HERBLAY ES 2

Nouvelle date : 21/05/2023

Nouvel horaire : 13H

Accord des 2 équipes

Accord de la COC

U18D3.B

CHAMPAGNE SFC

Match n°24685830 du 23/04/2023

ENT. CHAMPAGNE BEAUMONT 1 – HERBLAY ES 1

Nouvelle date : 21/05/2023

Nouvel horaire : 13H

Accord des 2 équipes

Accord de la COC

ANCIENS D3.B

ENT. BEAUMONT MOURS

Match n°24673606 du 16/04/2023

ENT. BEAUMONT PERSAN 12

Nouvelle date : 30/04/2023

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

U16 D2.A

MARLY LA VILLE ES

Match n°24689318 du 23/04/2023

GARGES FCM 2 / ENT. MARLY FONTENAY 1

Nouvelle date : 20/04/2023

Nouvel horaire : 19H

Accord des 2 clubs

Accord de la COC



MATCHES À JOUER

22 AVRIL 2023

U14 D4.D

Match n°25075842

SURVILLIERS AVENIR 1 / MONTIGNY FC 1

23 AVRIL 2023

CRITERIUM + 55 ans Poule A

Match n°24682384

VIARMES OL 26 / CHEMINOTS OUEST 25

30 AVRIL 2023

Seniors D4 Poule C

Match n° 24679309

FOSES UF 2 / VALLEE DU SAUSSERON ES 1

MONTMORENCY FC

Seniors D3 Poule C

Match n° 24617714

MONTMORENCY FC 1 / BEAUCHAMP AS 1

Article 7.12 du RS du DVOF

Lorsque l'application des dispositions d'un article du présent Règlement Sportif implique la prise en considération de la date d'une rencontre, celle-ci est la date réelle du match et non celle figurant au calendrier de l'épreuve, si ces dates sont différentes. Toutefois et sauf disposition contraire, il y a lieu de se référer, pour ce qui concerne la qualification des joueurs : - à la date de la première rencontre, en cas de match à rejouer, - à la date réelle du match, en cas de match remis

Article 20.2.3 du RS du DVOF

Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité. Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match.

21 MAI 2023

CRITERIUM + 55 ans Poule B

Match n°24682504

VIARMES OL 25 / LE PECS US 25

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

Seniors D4 Poule A

Match n°24660993 du 19/03/2023

CHARS AS 1 / HERBLAY ES 11

HERBLAY ES 1	3pts	5but
CHARS AS 1	0pt	1but

**U14 D3 Poule A**

Match n°24694618 du 01/04/2023

MONTMORENCY FC 1 / DEUIL ENGHIEU FC 2

MONTMORENCY FC 1	3pts	11but
DEUIL ENGHIEU FC 2	0pt	1but

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

Anciens D3 Poule B

Demande de communication du résultat du match aux clubs et à l'arbitre

Match n°24673565 du 02/04/2023

EAUBONNE CDM 11 / JOUY LE MOUTIER FC 11

Demande faite à Eaubonne uniquement (Jouy le Moutier a déjà répondu)

U16 D3 Poule C

Demande de communication du résultat du match aux clubs et à l'arbitre

Match n°24689859 du 12/02/2023

MONTMAGNY FC 1 / GOUSSAINVILLE FC 2

1^{er} FORFAIT AVEC AMENDE

Anciens D1

Match n° 24672926 du 11/09/2022

SAINT BRICE FC 11 / ARGENTEUIL FC 11

SAINT BRICE FC 11	Amende	31€
-------------------	--------	-----

SAINT BRICE FC 11	0 but	-1pt
ARGENTEUIL FC 11	5 buts	3pts

Seniors D4 Poule B

Match n°24661125 du 19/03/2023

BOUFFEMONT ACF 1 / PONTOISIENNE JS 2

PONTOISIENNE JS 2	Amende 24€
-------------------	------------

BOUFFEMONT ACF 1	5 buts	3pts
PONTOISIENNE JS 2	0 but	-1pt

2^{ème} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

Anciens D1 Poule unique

Match n°24672992 du 09/04/2023

ARGENTEUIL FC 11 / SAINT BRICE FC 11

SAINT BRICE FC 11	0 but	-1pt
ARGENTEUIL FC 11	5 buts	3pts

Secrétaire de Séance

M. Patrick Sénécal

Présidente de Séance

Mme Marie Louise Sylvestre



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SECTIONS FÉMININES

Commission du 11 avril 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

RAPPEL

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arriver en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

TOUTES CATÉGORIES

DANS TOUTES CORRESPONDANCE, SOYEZ LE PLUS PRÉCIS POSSIBLE, EN INDIQUANT :

- LA CATÉGORIE
- LA DATE DE LA RENCONTRE
- LE NUMÉRO DU MATCH
- LE MOTIF



COURRIERS

Saint Prix ES

U15F - B

Mail du 05/04/23

Prise en compte de votre forfait avisé pour la rencontre 25554601 du 08/04/2023 vous opposant à l'équipe de Montmorency FC2

RENCONTRES REPORTÉES

LES RENCONTRES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE AUTOMATIQUEMENT INVERSÉES SI LE 1^{ER} CLUB CITÉ NE PEUT RECEVOIR – ARTICLE DU 6 DU RÈGLEMENT

22 AVRIL 2023

U15F

Groupe B

Match 25554607 du 21/01/23

PERSAN US 03 1 / MONTMORENCY FC 2

MODIFICATIONS – DATES – HORAIRES - LIEUX

SAINT OUEN L'AUMONE AS 1

U15F – Groupe A

Match 2552016 du 15/04/23

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / COSMO Taverny 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre se jouera au parc des sports, terrain 3, Bd Ducher, St Ouen l'Aumone à 15h30

ECOUEEN FC 2

U15F – Groupe C

Match 25520497 du 15/04/23

ECOUEEN FC 2 / Cergy Pontoise FC3

Modification de Lieu-Date- Horaire

*A la date du 15/04/23 à 17h00

ST PRIX ES 1

U15F – Groupe B

Match 25554634 du 13/05/23

ST PRIX ES 1 / ECOUEEN FC 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre aura lieu au stade Georges Glatigny 3 à St Prix

*A la date du 13/05/23 à 15h00



APPEL DE FEUILLES DE MATCHS

ST OUEN L'AUMONE AS 1

U15F - Groupe A

Match 25520398 du 14/01/23, reporté le 08/04/23

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / ENT BEAUMONT MOURS 1

1er appel le 11/04/23

GONESSE RC 1

U15F – Groupe C

Match 25520491 du 01/04/23

GONESSE RC 1 / BEZONS USO 1

1er appel le 03/04/23

2^{ème} appel le 11/04/2023

MONTMAGNY FC

U18F

Match 25561387 du 18/03/23

MONTMAGNY FC 1 / FOSSES FU 1

1er appel le 20/03/23

2^{ème} appel le 03/04/23

Le 11/04/2023, Non envoi feuille de match après 2 relances, aucune information des clubs, neutralisation du match.

ERMONT AS 1

SENIOR F

Match 25555379 du 31/03/23

ERMONT AS 1 / AUVERS ENNERY FC 1

1^{ère} appel le 03/04/23

2^{ème} appel le 11/04/2023

AMENDES

Cergy Pontoise FC

U15F – B – N°25554618

Feuille de match irrégulière – Format, n° de match, Nom des équipes, abs bancs. 10€

PUISEUX LOUVRES FC 1

U15F – C – N°25520496

Absence au coup d'envoi, forfait non avisé – 24€

BEZONS USO 1

U15F – C – N°25520492

Absence au coup d'envoi, forfait non avisé, 2^{ème} forfait – 27,50€

MONTMAGNY FC

U18F

Match 25561387 du 18/03/23

MONTMAGNY FC 1 / FOSSES FU 1

Non envoi feuille de match après 2 relances – 52€

FEUILLES DE MATCHS

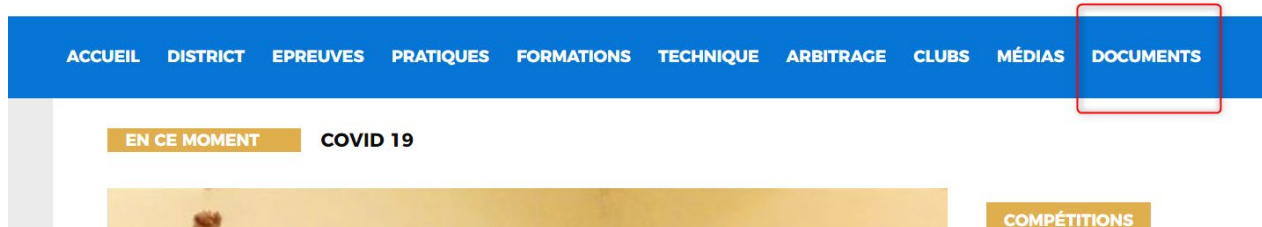
**Nous vous rappelons que le DVOF a mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seuls à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.
Ci-dessous la procédure.**

ÉTAPE 1



FOOTBALL

Terre de Jeu et d'Équilibre



ÉTAPE 2





ÉTAPE3

[Saison 2022-2023](#)
[Saison 2021-2022](#)
[Saison 2020-2021](#)

Sélectionnez une catégorie	Les dernières publications	
FICHE D'ADHÉSION AEF95 >	Publié le 17-01-2023 Football d'animation Les règles du jeu de U6 à U13	Publié le 16-01-2023 Football d'animation Feuille de plateau U6 / U7
PRÉPARATION INCIDENT MATCH >		
TECHNIQUE >		
COMMISSION >	Publié le 16-01-2023 Football d'animation Feuille de plateau U8 / U9	Publié le 16-01-2023 Football d'animation Feuille d'engagement plateau U6 / U7 & U8 / U9
FEMININES >		
FOOTBALL D'ANIMATION >		
FUTSAL >	Publié le 11-01-2023 FEMININES Feuille de présence U7 Féminines	Publié le 11-01-2023 FEMININES Feuille de présence U9 féminines
ARBITRAGE >		
FEUILLE DE MATCH >		
TERRAIN IMPRATICABLE >		
DÉCLARATION D'UNE ENTENTE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 28-09-2022 Futsal



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 11 AVRIL 2023

Présents : Mme Cyprien
MM. Maillet - Lacour

Absents excusés : MM. Moukrim - N'Diaye - Valorz - Lutz

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30

- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



AMENDE

Pour donner suite à une erreur administrative du 04/04/23, l'amende pour non-retour de trophée à la première date butoir qui était le 31/03/2023 est de 50€. Les clubs concernés sont :

- FC St Leu 95 (U14 CVO)
- Neuville sur Oise AS (+45 CVO)
- Cormeillais ACS (+55 CVO)
- Ermont AS (Fava CVO)
- FC St Leu 95 (Seniors Lestruhaut Comité)
- Marcouville City CP (Futsal Comité)

NON-RETOUR DES TROPHÉES

+45 ANS CVO
NEUVILLE SUR OISE AS

FAVA CVO
ERMONT AS

FUTSAL COMITE
MARCOUVILLE CITY GP3

Nous vous informons que la seconde date butoir est le 17/04/2023 passée cette date une amende de 160€ vous sera imputée



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U14 – CHALLENGE LEFEBVRE





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U16





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – CDM





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – ANCIENS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U15F





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U18F





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – +45 ANS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – +55 ANS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – FUTSAL





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS FÉMININES





COUPE DU COMITÉ – U14





COUPE DU COMITÉ – U16





COUPE DU COMITÉ – ANCIENS





COUPE DU COMITÉ – SENIORS – CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT





COUPE DU COMITÉ – FUTSAL





COURRIERS

GONESSE RC

Footclubs 04 avril 2023

CVO +45 ANS

GONESSE RC – ECOUEN FC

Changement de date et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 21/05/2023 à 9h30.

Accord des deux clubs.

AS ERAGNY FC

Footclubs du 06/04/2023

CVO U18F

AS ERAGNY FC 1/ CERGY PONTOISE FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 20h00.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : Mme Cyprien



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 11 AVRIL 2023

<u>Présents</u>	Mme Gontarczyk (Présidente) M. Sénécal
<u>Assiste</u>	Mme Escroignard (Comité)
<u>Excusés</u>	Mme Bastos – MM. Allard (CTDAP) – Le Nagard

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COMMUNICATION IMPORTANTE

La commission demande aux clubs de bien vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.



COURRIERS DES CLUBS

AUVERS ENNERY FC : Mail du 04 04 23

Pris note de votre demande concernant le prochain plateau U8/U9. La commission vous confirme que les plateaux U8/U9 du 08 04 23 ont été reportés au 22 04 23

BRUYÈRES BERNES USM : Mail du 05 04 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U7 du 15 04 23. La commission a annulé le centre et dispatché les équipes sur d'autres centres. La commission vous recommande de bien vérifier toutes les informations dans FAL ou sur site du DVOF avant votre déplacement.

ERMONT AMS : Mail du 10 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur le centre du plateau à GROSLAY du 22 04 23

FOSES UF : Mail du 05 04 23

Pris note du forfait avisé de 2 équipes U12/U13 sur rencontres de critérium du 08 04 23 à ST BRICE FC

FRANCONVILLE FC : Mail du 05 04 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 22 04 23 ainsi que celui du 13 05 23

MAGNY EN VEXIN FC : Mail du 05 04 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U7 du 15 04 23. La commission a annulé le centre et dispatché les équipes sur d'autres centres. La commission vous recommande de bien vérifier toutes les informations dans FAL ou sur site du DVOF avant votre déplacement.

MAGNY EN VEXIN FC : Mail du 07 04 23

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 sur rencontre de critérium du 08 04 23 contre PIERRELAYE FC

MONTMAGNY FC : Mail du 06 04 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U7 du 15 04 23. La commission transfère le centre dans son intégralité à EAUBONNE CSM

ST BRICE FC : Mail du 07 04 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U9 du 22 04 23 du fait de l'organisation de la finale des Challenges U10 & U11. La commission a transféré le centre dans son intégralité à SARCELLES AAS.

VAURÉAL FCM : Mail du 07 04 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur rencontres de critérium du 27 05 23 contre GONESSE RC. La commission vous informe que vous avez la possibilité de reporter ces rencontres en accord avec le club de GONESSE, à une autre date à votre convenance, via Footclub

VÉMARS ST WITZ FC : Mail du 04 04 23

Pris note de votre demande concernant le prochain plateau U8/U9. La commission vous confirme que les plateaux U8/U9 du 08/04 ont été reportés au 22/04



RAPPEL

PLATEAUX AVRIL – MAI & JUIN

En raison de diverses modifications possibles (clubs ne pouvant plus recevoir de centres, forfait avisé...etc) de dernière minute, la commission demande aux clubs de bien vérifier dans FAL ou sur le site du DVOF les centres des plateaux.

La commission rappelle également que chaque club doit arriver sur le centre du plateau avec sa feuille de présence dûment complétée et la remettre au responsable du centre qui doit les déposer dans FAL au plus tard le dimanche soir, sous peine de sanctions.

La commission constate trop peu de feuilles de présence déposées dans FAL

CRITÉRIUM

La commission rappelle à tous les clubs que la FMI est obligatoire sur toutes les rencontres de critérium départemental Avenir, U10/U11 & U12/U13.

Les FMI doivent impérativement être préparées et transférées la veille du match. Chaque éducateur doit avoir connaissance de ses identifiants et mot de passe pour se connecter à la FMI le jour des rencontres de critérium, sous peine de sanction

La commission constate que trop de FMI ne peuvent être établies du fait de l'absence des identifiants et mot de passe du club adverse.



PLATEAU U9 – 3^{ème} Phase

Comme annoncé lors de la réunion de début de saison, le plateau U9 du 13 Mai se jouera à 8.

Aussi la commission demande aux clubs de confirmer **lundi 17 avril 2023 à 16 heures au plus tard**, le nombre d'équipes à prendre en compte pour ce dernier plateau. Sans réponse du club, le nombre d'équipes pris en compte sera celui proposé dans le tableau ci-dessous :

N° Affiliation	CLUBS	U9 1ère Phase		U9 3ème phase		
		U9 N1	U9 N2	U9 à 5 joueurs	U9 à 9 joueurs	Confirmation des clubs
540630	ADAMOIS O.		4	4	2	
551444	ARGENTEUIL F.C.		4	4	2	
590534	ARGENTEUIL RC	2	3	5	3	
522689	ARNOUVILLE FAS		4	4	2	
510501	AUVERS ENNERY F.C.		2	2	1	
500611	BEAUCHAMP A.S.		4	4	2	
529169	BELLOY ST MARTIN A.S.C.		3	3	2	
530279	BEZONS USO	2	2	4	2	
526262	BOUFFEMONT A.C.F.		2	2	1	
524664	BRUYERES BERNES USM		2	2	1	
551988	CERGY PONTOISE F.C.	2	3	5	3	
554313	CHAMPAGNE SFC		3	3	2	
590322	CHAUMONTEL LUZARCHES AS		1	1	1	
500575	CORMEILLAIS A.C.S.		3	3	2	
549307	COSMO TAVERNY	2	2	4	2	
545913	COURDIMANCHE A.S.		4	4	2	
549561	DEUIL ENGHEN F.C.		4	4	2	
513926	DOMONT F.C.		1	1	1	
519039	EAUBONNE CSM	2	1	3	2	
528672	ECOUEY F.C.		4	4	2	
581840	ENTENTE BEAUMONT MOURS		2	2	1	
518657	ENTENTE BOISSY CHARS		2	2	1	
580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT		3	3	2	
517328	ENTENTE SSG	2	3	5	3	
511000	ERAGNY AS		3	3	2	
560130	ERMONT ACF	2	3	5	3	
551390	ERMONT AM. S.		2	2	1	
500712	EZANVILLE U.S.		2	2	1	
527726	FONTENAY EN PARISIS FC		1	1	1	
542402	FOSSES F. U.		2	2	1	
500578	FRANCONVILLE F.C.		2	2	1	
515375	FRETTOISE E.S.		1	1	1	
522695	GARGES LES GONESSE FCM		3	3	2	
510506	GONESSE R.C.		4	4	2	
581364	GOUSSAINVILLE F.C.		4	4	2	
523266	GROSLAY F.C.		2	2	1	
525937	GAFEPB		1	1	1	
561058	HERBLAY ES		6	6	3	
533517	JOUY LE MOUTIER F.C.		4	4	2	
500686	MAGNY FC		4	4	2	
519616	MARLY LA VILLE E.S.		4	4	2	
527755	MENUCOURT A.S.		5	5	3	
561118	MONTIGNY FC		5	5	3	
517377	MONTMAGNY FC		4	4	2	
546116	MONTMORENCY F.C.	2	2	4	2	
522868	MONTSOULT BAILLET US		2	2	1	
531088	NEUVILLE S/OISE A.S.		2	2	1	
519844	OSNY F.C.	2	3	5	3	
530273	PARMAIN A.C.		1	1	1	
550638	PERSAN US		2	2	1	
560812	PIERRELAYE FC		1	1	1	
550783	PONTOISIENNE JS	2	1	3	2	
520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.		2	2	1	
511509	ROISSY EN FRANCE U.S.		3	3	2	
500695	SARCELLES A.A.S.	2	2	4	2	
509431	SOISY AM FC	2	4	6	3	
527269	ST BRICE F.C.		4	4	2	
549968	ST LEU 95 F.C.		3	3	2	
518488	ST OUEN L'AUMONE A.S.	2	2	4	2	
507986	ST PRIX E.S.		3	3	2	
500565	SURVILLIERS AVENIR		1	1	1	
519763	THILLAY ESM		1	1	1	
519260	VALLEE DU SAUSSER E.S.		1	1	1	
538505	VAUREAL FCM		1	1	1	
524020	VEMARS ST WITZ F.C.		2	2	1	
563529	VEXIN A.S.		2	2	1	
500681	VIARMES ASNIERES OL.		3	3	2	
550582	VILLIERS LE BEL FC		4	4	2	
	Total	26	176	202	116	



AUDITION

Après audition des personnes convoquées :

Pour le club de **SOISY AM FC**,

- M. COSTA MARTINS Samuel – Responsable de l'équipe U11
- M. SIDIBE Badara – Responsable École de Foot

Pour le club de **GONESSE RC**,

- M. BIRBA Rodrigue – Responsable de l'Équipe U11

Pour le club de **BEZONS USO**,

- M. GHAÏB Mohamed – Responsable de l'Équipe de Foot
- M. BARRAULT Clément – responsable de l'Équipe U11/2

Après avoir entendu les personnes présentes, la commission confirme les résultats acquis sur le terrain

CONVOCATION URGENTE

Lundi 17 avril 2023 à 20 heures

Coupe U12 du 01 04 23 – Centre n° 2

Pour le club de **ST BRICE FC**

- Mr SALZARD Guillaume - Responsable du centre
- Mr BOUGRAF Sofiane - Responsable de l'équipe 1
- Mr MAZOUZ Sacha – Arbitre sur le centre
- Mr JEREMIE Christophe – Arbitre sur le centre

Pour le club de **ERMONT AMS**,

- Mr SANGARE Ibrahim - Responsable de l'équipe 1

Pour le club de **SOISY AM FC**,

- Mr EL FALKI Médy - Responsable de l'équipe 1

Pour le club de **VILLIERS FC**,

- Mr TSOUGHELI Réda - Responsable de l'équipe 1

- Mr BOUGRAF Houssam – Arbitre officiel du DVOF

Présence indispensable sous peine d'amende



FINALE CHALLENGES U10 & U11 SAMEDI 22 AVRIL 2023

Les clubs cités ci-dessus sont invités à participer à la réunion préparatoire à la Finale Départementale des Challenges U10 & U11 qui aura lieu le LUNDI 17 avril 2023 à 19h en visioconférence. Le lien vous sera envoyé ultérieurement sur la messagerie officielle du club.

Présence obligatoire de chaque éducateur responsable de l'équipe qualifiée.

Le tirage au sort des poules aura lieu en direct

À la suite du tirage au sort, les équipes qualifiées et composées de 12 joueur(e)s, sont convoquées Samedi 22 Avril 2022 à 9 H 30 sur les installations de ST BRICE FC – Stade Léon Graffin – 2 Rue de la Forêt à Montmorency, munis de **la liste des licences valides (issues de FOOTCLUB) et de 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.**

CHALLENGE U10G

CENTRE 1 – ARGENTEUIL FC 1
CENTRE 2 – ENTENTE SSG 1
CENTRE 3 – ST BRICE FC 1
CENTRE 4 – ARGENTEUIL RC 1
CENTRE 5 – CERGY PONTOISE FC 1
CENTRE 6 – ECOUEN FC 1
CENTRE 7 – SARCELLES AAS 1
CENTRE 8 – ST LEU FC 1

CHALLENGE U11G

CENTRE 1 – ECOUEN FC 1
CENTRE 2 – SARCELLES AAS 1
CENTRE 3 – VAUREAL FCM 1
CENTRE 4 – BEZONS USO 1
CENTRE 5 – CERGY PONTOISE FC 1
CENTRE 6 – ENTENTE SSG 1
CENTRE 7 – VILLIERS FC
CENTRE 8 – ST BRICE FC 1

CHALLENGE U11F

CENTRE 1 – SOISY AM FC
CENTRE 2 – ST OUEN L'AUMONE AS
CENTRE 3 – FRANCONVILLE FC
CENTRE 4 – ERMONT AS
CENTRE 5 – SARCELLES AAS
CENTRE 6 – CERGY PONTOISE FC
CENTRE 7 – ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN
CENTRE 8 – ST BRICE FC



1^{er} APPEL DE FEUILLES PLATEAUX

PLATEAU U8/U9 NIVEAU 1 du 11 03 23

MONTMORENCY FC : 1er appel feuille de plateau du centre n° 2 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11/03 23 à MONTMORENCY FC

ERMONT ACF : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 2 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11/03 23 à MONTMORENCY FC

CERGY PONTOISE FC : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11/03 23 à SARCELLES AAS

EAUBONNE CSM : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 4 – Plateau U8/U9 niveau 1 du 11/03 23 à SARCELLES AAS

PLATEAU U8 NIVEAU 2 du 11 03 23

VEXIN AS : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 3 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à AUVERS ENNERY FC

COURDIMANCHE AS : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 7 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à ENTENTE MMB

CORMEILLAIS ACS : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 10 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 à FRETTOISE ES

FOSSÉS UF : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 15 – Plateau U8 niveau 2 du 11 03 23 au THILLAY ESM

PLATEAU U9 NIVEAU 2 du 11 03 23

MONTMORENCY FC : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 2 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 MONTIGNY FC

BEZONS USO : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 & 3 sur centre n° 8 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 FRANCONVILLE FC

CORMEILLAIS ACS : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 8 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 FRANCONVILLE FC

ENTENTE MMB : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 & 3 sur centre n° 10 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 JOUY FC

VEXIN AS : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 15 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 à ST OUEN AS

PERSAN US : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 16 – Plateau U9 niveau 2 du 11 03 23 à VIARMES ASNIERES OL

**PLATEAU U6/U7 du 18 03 23**

BEAUCHAMP AS : 1er appel feuille de plateau du centre n° 4 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à BEAUCHAMP AS

CORMEILLAIS ACS : 1er appel feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de CORMEILLAIS ACS & CERGY PONTOISE FC sur centre n° 6 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à CORMEILLAIS ACS

CERGY PONTOISE FC : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 – 4 & 5 sur centre n° 6 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à CORMEILLAIS ACS

MAGNY EN VEXIN FC : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 & 2 sur centre n° 7 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 au COSMO TAVERNY

ERMONT AMS : 1er appel feuille de plateau et feuilles de présence des clubs d'ERMONT AMS – ARGENTEUIL FC & ST LEU FC sur centre n° 12 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à ERMONT AMS

ARGENTEUIL FC : 1er appel feuille présence de vos équipes 1 - 2 – 3 & 4 sur centre n° 12 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à ERMONT AMS

ST LEU FC : 1er appel feuille présence de vos équipes 4 – 5 & 6 sur centre n° 12 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à ERMONT AMS

PIERRELAYE FC : 1er appel feuille de présence de vos équipes 1 – 2 – 3 & 4 sur centre n° 23 – Plateau U6/U7 du 18 03 23 à ST LEU FC

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM**CRITÉRIUM U10 / U11**

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25595216 & 25595261 du 25 03 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre COSMO TAVERNY 3 & 4

CRITÉRIUM U12 / U13

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25591976 - 25592005 & 25592033 du 25 03 23 – critérium U12/U13 – série 3 contre ERAGNY AS 2 – 3 & 4

BEZONS USO : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25592794 du 25 03 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre SARCELLES AAS 5



AMENDES

MONTMORENCY FC : Non réception suite 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25593739 du 18 03 23 – critérium U10/U11 – série 3 contre FONTENAY FC 3

Amende : 30€

ARGENTEUIL RC : Non réception suite 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25594107 du 18 03 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre ARNOUVILLE FAS 2

Amende : 30€

AS ERAGNY FC : Non réception suite 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25592028 du 18 03 23 – critérium U12/U13 – série 3 Poule F contre HERBLAY ES 7

Amende : 30€

MONTMORENCY FC : Non réception suite 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25592176 du 18 03 23 – critérium U12/U13 – série 4 contre DEUIL ENGHIEU FC 2 & 4

Amende : 30€

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Finale Départementale des Challenges U10 & U11 le samedi 22 avril 2023 à ST BRICE FC

Finale Départementale de la Coupe U12 le lundi 8 mai 2023 à ARNOUVILLE FAS

Journée Nationale U6 & U7 le samedi 10 juin 2023 (lieu à déterminer)

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 17 AVRIL 2023 À PARTIR DE 18H00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION SECTION FÉMININE

RÉUNION DU 10 AVRIL 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financière du D.V.O.F et match perdu par pénalité au club recevant.

Le club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = 50€

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

VAINQUEUR FESTIVAL U13F

ERMONT AS

Encore félicitations à cette très belle équipe !



RÉSULTATS DU 1^{er} TOUR DU CHALLENGE U11F

Les clubs qualifiés pour la finale du 22 AVRIL 2023 sont les suivants :

CENTRE 1 – SOISY ANDILLY MARGENCY FC
CENTRE 2 – ST OUEN L'AUMONE AS
CENTRE 3 – FRANCONVILLE FC
CENTRE 4 – ERMONT AS
CENTRE 5 – SARCELLES AAS
CENTRE 6 – CERGY PONTOISE FC
CENTRE 7 – ENT SANNOIS ST GRATIEN
CENTRE 8 – ST BRICE FC

COURRIER CLUB

COSMO TAVERNY
Mail du 09/04/2023

Pris note de votre courrier concernant l'arrêté de la municipalité suite à un événement sur vos installations le weekend du 15/04/2023. Par conséquent nous reportons votre rencontre en U11F.

FORFAIT NON AVISÉ

BEZONS USO
U13F GROUPE A
MATCH N° 25516860 du 18/03/2023
1er Forfait non avisé - Amende 15€

AMENDES

BEZONS USO
U13F GROUPE A
MATCH N° 25516865 du 25/03/2023
Feuille de match irrégulière - Amende 10€

MATCH REPORTÉ

LES RENCONTRES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE AUTOMATIQUEMENT INVERSEES SI LE 1ER

CLUB CITE NE PEUT RECEVOIR – ARTICLE 6 DU REGLEMENT

MATCH DU 15/04/2023

U11F
GROUPE B
Match n°25514824
COSMO TAVERNY 1 / FOSSES FU 1
Cette rencontre se jouera le 22/04/2023.



MODIFICATIONS SUR CRITÉRIUM U13F

MATCH DU 15/04/2023

CERGY PONTOISE FC

U13F GROUPE A

CERGY PONTOISE FC 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

Changement de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera au STADE DES MARADAS 1 à Pontoise à 11h00.

Accor des deux clubs.

ARGENTEUIL FC

U13F GROUPE B

ARGENTEUIL FC 1 / MONTMORENCY FC 1

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE ALAIN MIMOUN à Argenteuil.

Prévenir vos adversaires

MODIFICATIONS SUR CRITÉRIUM U11F

MATCH DU 15/04/2023

ENTENTE BEAUMONT MOURS

U11F GROUPE C

Match n°25514857

ENT BEAUMONT MOURS 1 / SAINT OUEN L'AUMÔNE AS 1

Changement de stade et de date :

Cette rencontre se jouera au stade municipal 1 à Mours le 20/05/2023

APPEL A LA FEUILLE DE MATCH

ARGENTEUIL FC

Non-réception feuille de centre dans FAL après deux relances – Amende 30€

SOISY ANDILLY MARGENCY

U13F GROUPE A

MATCH N°25516859 DU 18/03/2023

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1 / CERGY PONTOISE FC 1

Non réception de la feuille de match après deux relances – Amende 52€

GONESSE RC

U11F GROUPE B

MATCH DU 25/03/2023

GONESSE RC 1 / ST PRIX ES 1

1er Appel à la feuille de match le 27/03/2023

2ème Appel à la feuille de match le 10/04/2023



AS ERAGNY FC

U13F AVENIR

MATCH DU 25/03/2023

ERAGNY FC 1 / SARCELLES AAS 1

1er Appel à la feuille de match le 10/04/2023

ARGENTEUIL RC

U11F GROUPE B

MATCH DU 01/04/2023

ARGENTEUIL RC 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

1er Appel à la feuille de match le 10/04/2023

AVRIL

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 15/04/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
PERSAN US 03				
KERBAT VALERIE06 72 98 42 53	STADE LOUIS ODINOT, rue Etienne Dolet, PERSAN	11H00	FOSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				13



MAI

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 13/05/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
FOSES FU				
DELIGNE MICHAEL 06 63 82 86 86	STADE AUGUSTE DELAUNE, Rue du Grand Tremblay, FOSES	10H00	FOSES FU	2
			ST BRICE FC	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
COSMO TAVERNY	1			
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				13

RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 20/05/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
GONESSE RC				
LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	STADE E. COGNEVAUT, Rue de Claret, GONESSE	11H00	FOSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 13 Avril 2023

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontres du 23 Avril 2023

U18 D1

Match 24685167 : Sarcelles AAS / Ecoeu FC

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 24685168 : Villiers le Bel FC / Franconville FC

Délégué M. Christophe Gauvin

Match 24685169 : Adamois OL / Garges FCM

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Match 24685170 : Bezons USO / St Leu FC

Délégué M. Philippe Calvé

Seniors D1

Match 24615845 : Champagne SFC / Osny FC

Délégué M. Thierry Paumier

Match 24615847 : Entente SSG / Grosly FC

Délégué M. Gérard Alcan

Match 24615848 : Goussainville FC / Persan US

Délégué M. Laurent Valette

Match 24615849 : Ecoeu FC / Villiers le Bel FC

Délégué M. Fabrice Gondel

Match 24615850 : St Brice FC / Marly la Ville ES

Délégué M. Christian Febvay

Seniors D4

Match 24660966 : Arnouville FAS / Herblay ES

Délégué principal : M. Faouzi Belhamra à la charge de Arnouville FAS

Déléguée adjointe : Mme Béatrice Zami à la charge de Arnouville FAS